CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E18795** **VALABLE JUSQU'AU** **14/04/2027**

ÉDITÉ LE 16/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/09/1988

Raison sociale : ENTREPRISE MALOBERTI ET COMPAGNIE

Forme juridique : SARL

Capital : 7 622

19 RUE DE LA GARENNE
77130 LA GRANDE-PAROISSE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC La Grande Paroisse - (77130 1969B50035

Siret : 906 950 357 00010

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 2154894

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 334683J8631000/003 70560/63

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1244000/001578783/5

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Téléphone : 01 64 31 26 09 **Fax :**

Portable :

Responsabilité légale :
GELE JEROME GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE / GELÉ FLORENCE CO-GÉRANTE

Site Internet :

E-mail : jerome.gele@orange.fr

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 440 000 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2141	Transformation en maçonnerie	4	21/03/2023
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	4	14/01/2025
3121	Tuiles plates (Technicité courante)		14/01/2025
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

16/04/2026 08:15

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E18795** **VALABLE JUSQU'AU** **14/04/2027**

ÉDITÉ LE **16/04/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/09/1988
Forme juridique : SARL

Capital : 7 622

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC La Grande Paroisse - (77130 1969B50035

Siret : **906 950 357 00010**
Code NACE : 4399C
Numéro caisse de congés payés : 2154894

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 334683J8631000/003 70560/63

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1244000/001578783/5

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Raison sociale : **ENTREPRISE MALOBERTI ET COMPAGNIE**

19 RUE DE LA GARENNE
77130 LA GRANDE-PAROISSE

Téléphone : 01 64 31 26 09 **Fax :**
Portable :

Site Internet :
E-mail : jerome.gele@orange.fr

Responsabilité légale :
GELE JEROME GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE / GELÉ FLORENCE CO-GÉRANTE

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2141	Transformation en maçonnerie Mention RGE	21/03/2023
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	14/01/2025
3121	Tuiles plates (Technicité courante) Mention RGE	14/01/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/04/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

16/04/2026 08:15

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.